



Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 25 Juillet 2020

République Française : LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département de la GUADELOUPE

Arrondissement de BASSE-TERRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2020

Nombre de Conseillers			
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote	Procurations
29	29	29	00
Vote			
A La majorité	Pour : 23		
	Contre : 00		
	Abstention : 06		

Convocation du Conseil Municipal en date du :

17 Juillet 2020

L'an 2020, le 25 Juillet à 8 h 00, le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières s'est réuni à la Salle des Délibérations, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE, Maire, pour la tenue de sa 5^{ème} session ordinaire de l'année.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 17 Juillet 2020.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18 Juillet 2020.

PRÉSENTS : M. Jean-Louis FRANCISQUE - Mme Jocelyne MOCKA - M. Jean-Philippe NOËL - Mme Marie-Agnès SAINT-VAL - M. Louis LAROCHELLE - Mme Sabrina FÉLER - M. Patrick LAVITAL - Mme Marylène ROCHEMONT - M. Fulbert MIROITE - M. Jacques ANSELME - Mme Gilberte EUGENIE - Mme Ninette SAINTE-LUCE - M. Alain SARREAU - Mme Marie-Claude BIQUE - M. Albert LOSAT - M. Serge SACILÉ - M. Rémi DUFLO - M. Charly DARMALINGON - Mme Fabienne FARAJJE - M. Charles-Henri DEVAUX - Mme Valérie ARICIQUE - Mme Annie CHRISTOPHE - Mme Marie-Pierre DAMAS - M. Frantz RUPAIRE - Mme Sylviane BOURGEOIS - M. Jimmy FAUSTA - Mme Josette OTTO - M. Claude JERSIER-Mme Laurence LAROCHELLE (29)

REPRÉSENTÉS : _____ (00)

ABSENTS : _____ (00)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale, à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal, Mme Sabrina FELER a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Préfecture de la Région Guadeloupe

compte tenu :
- de sa réception en PREFECTURE DE BASSE-TERRE le :

24 SEP. 2020

Service Courrier

24 SEP. 2020

-et de sa publication le :

24 SEP. 2020

D_20200725_01 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2020

DISPOSITIF DÉCISIONNEL

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU le projet de Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 09 Juillet 2020 dressé par la secrétaire de séance, Madame Marie-Pierre DAMAS et dont copie a été adressée à chaque conseiller ;



Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 25 Juillet 2020

- **CONSIDERANT** les observations de Mme Josette OTTO, Mr Frantz RUPAIRE, Mr Jimmy FAUSTA et Mr Claude JERSIER, et suite aux différentes corrections

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

DECIDE

A la MAJORITE, moins 6 ABSTENTIONS (Mr Frantz RUPAIRE, Mme Sylviane BOURGEOIS, Mr Jimmy FAUSTA, Mme Josette OTTO, Mr Claude JERSIER, Mme Laurence LAROCHELLE)

Article 1

D'Approuver le Procès-Verbal du 09 Juillet 2020 avec les modifications et réserves tel que résumé et annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,*
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre*

**Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Président de séance,**



Jean-Louis FRANCISQUE